

19 Octobre 1934

I- Economies d'amour-propre

Toutes les économies peuvent être utiles, sauf celles réalisées aux dépens de la dignité et de l'amour-propre d'un pays.

Il y a cinq jours, nous disions :

« On n'a voulu accorder à ce pays que les apparences de la souveraineté. C'est bien le moins qu'on lui maintienne ces apparences-là ».

Or cette apparence même est en train de disparaître.

La place réservée au président de la Chambre des députés par le nouveau protocole officiel est incompatible avec la dignité de notre corps élu.

Dans tous les pays du monde, le président de la Chambre ou du Sénat est le second personnage consulaire.

Le Liban présente déjà cette anomalie d'avoir un Chef de l'Etat au choix duquel les Libanais n'ont participé en aucune manière.

Il est inutile de venir en ajouter une autre en réduisant encore, contrairement à tous les principes, la place dévolue à la présentation nationale.

II.- Pèlerins monopolisés

Le macaque et son complice qui, depuis deux semaines, manifestent une aussi touchante que brusque sollicitude pour les Musulmanes, ne se sont pas encore résignés à toucher un traitre mot de la question du transport des pèlerins.

Sur les protestations du Mufti silence.

Sur les déclarations de Omar Bey Daouk et de Jamal Ghazzi, silence, silence.

Sur les dépêches requêtes, mazbattas des notables de la communauté musulmane, silence, silence, silence.

Sur la réaction en Irak et en Perse, silence.

Le tumulte assourdissant de la rue n'a pas trouvé d'écho dans la caverne de la rue des portes, ni réussi à émouvoir ses occupants.

Mais il aura suffi que nous en fassions la remarque aux gens de la caverne, pour les voir aussitôt bondir, ruer et braire se livrer, aux yeux du public inquiet, à une étrange série de cabrioles, se lancer à fond de train dans « des petits et gros points d'histoire de sales trafics, de puants politiciens », etc.,

Pour, en définitive, se défilier à la même allure devant la seule question que nous leur avons posée, au sujet des pèlerins :

« Nous n'en pouvons mais ... Ce n'est pas à nous qu'il faut s'en prendre... »

Que la concession du transport des pèlerins ne dépende pas d'eux chacun le sait.

Sinon la partie eut été définitivement perdue pour des milliers de pèlerins.

« Il y a eu lancent-ils, dans un grand cri de triomphe, un acte de concession signe Dammam de Martel.

Nous persistons à croire que cette fameuse concession, qui n'est tout de même pas un document confidentiel, n'a pas encore été accordée.

Et quand bien même elle l'aurait été, notre attitude ne changerait pas pour autant.

Si M. de Martel n'a pas signé l'acte de concession, notre devoir avec toute la presse de ce pays, est de l'éclairer.

S'il l'a signé, notre devoir est encore de l'éclairer sur les répercussions de cette concession.

Toute la presse arabe des pays d'Orient a suivi et suit encore cette affaire.

Ce n'est pas, en gardant le silence sur toutes ces réactions, qu'il nous sera possible de les éviter, Bien au contraire, nous croyons qu'en les rapportant, nous rendons service à la fois à nos concitoyens, - et à l'Autorité mandataire.

III.- La commission d'enquête

L'Orient réclame une commission d'enquête. Mais une commission d'enquête restreinte. Elle ne connaîtra pas ces trafics d'influence et des forfaitures de ceux que le subventionnement. Elle ne dirigera pas sa lumière sur Emile Eddé et ses séides.

Les macaques prennent la précaution préliminaire d'exclure « les bobards d'avalages de montagne » qui seront écartés du champ d'enquête de cette commission.

C'est, comme on le voit, tout un programme : naïf, mais combien naturel.

La moindre étude, la moindre exploration, dans cette période de six mois du ministère Eddé révélerait la masse forfaitures, d'abus de pouvoir, de trafics n'influence et de concussions qui s'y perpétrèrent.

On comprend parfaitement le désir d'Emile Eddé et de ses complices d'éviter les regards indiscrets. Cette vermine vaut continuer à grouiller en secret. Et comment en serait-il autrement ?

Que répondre dans l'affaire des maisons de Ana, aux juges convoqués, menacés et avancés : aux paysans dépouillés ?

Que répondre dans le scandale du Djebel Barouk : à la commune spoliée par le ministre de l'Intérieur ?

Que répondre dans le scandale du cumul des fonctions d'avocat conseil et d'administrateur de la Cie des Eaux et de la Présidence du Conseil et du ministère de l'intérieur ?

Que répondre dans l'affaire de l'adjudication des égouts de Beyrouth et sur la présence d'Emile Eddé dans cette commission ?

Que répondre, dans une multitude d'autres scandales ?

Ce n'est pas par le silence et la calomnie qu'Emile Eddé évitera la Haute-Cour.